

Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: - (1853)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COUP-D'ŒIL
SUR LES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ JURASSIENNE
D'ÉMULATION,¹

pendant l'année 1855.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 1^{er} août 1853.)

Messieurs et chers collègues!

La réunion de ce jour est la cinquième que nous célébrons annuellement depuis la fondation de la Société jurassienne d'émulation. Si nous portons nos regards en arrière, quelle douce satisfaction n'éprouvons-nous pas? Nous sommes-nous jamais assemblés sous des auspices aussi favorables? En septembre dernier nous formions des vœux pour que le Jura suivît le mouvement scientifique suisse; aujourd'hui ce mouvement semble venir à nous,

¹ Nous devons faire remarquer que, de même que dans toute autre publication de la Société, les opinions ou appréciations de l'auteur sont entièrement à sa responsabilité personnelle. *(Note du bureau.)*

pour diriger notre marche encore chancelante, et nous éclairer de sa vive lumière. La Société helvétique des sciences naturelles a choisi cette ville pour théâtre de ses travaux ; nous sommes conviés à cette fête intellectuelle. Cette pensée, bien douce à nos cœurs, augmente le plaisir que j'éprouve à m'entretenir avec vous de notre association, tout en vous retraçant le tableau de ses travaux pendant l'année 1853.

I. SECTIONS DE LA SOCIÉTÉ. — MOYENS DE PUBLICATION. —
RESSOURCES ET LEUR EMPLOI.

Les meilleurs rapports ont existé, comme l'année précédente, entre les diverses sections de la Société. Le bureau central a reçu exactement les rendus-comptes des séances de chaque localité. Il serait à désirer que Porrentruy ne fût pas seul au courant des travaux des sociétaires, et que, soit les procès-verbaux de sections, soit les travaux eux-mêmes, fussent échangés entre les divers centres d'étude du Jura. Des obstacles, qu'il ne nous a pas encore été donné de surmonter, n'ont pas permis jusqu'à ce jour de procéder ainsi. Espérons que nous serons plus heureux dans la suite, et que cette innovation désirable sera prochainement introduite ; en attendant, nous prions nos honorables collègues de ne point perdre patience, et d'être indulgents à l'égard du bureau central. Celui-ci fera toujours son possible pour que la Société progresse ; et si des rapports plus étendus avec les sociétés suisses, en augmentant son cercle d'activité, ne lui ont pas permis, ces derniers temps, une correspondance régulière et très-suivie avec les sections, il aura soin qu'il en soit autrement à l'avenir. Je me plais aussi à répéter que nos relations entre sections jurassiennes, ont été marquées au coin de l'amitié la plus franche, à laquelle une confraternité de goûts,

un égal amour pour le bien du pays, assurent une longue et inaltérable durée.

La Société a eu onze réunions mensuelles à Porrentruy, depuis l'assemblée générale. La section de Delémont a tenu quatre séances; la section d'Erguel en a eu cinq; la section de Neuveville quatre. Remercions, Messieurs, cette dernière section du zèle qu'elle a montré dès sa fondation; la plus récente, elle réclame néanmoins une des premières places pour l'importance des travaux qu'elle a présentés; vous en jugerez à la lecture de la partie critique du rapport. Je ne dirai rien des autres sections, vous savez aussi bien que moi quelle ferveur studieuse règne dans l'Ajoie, la Vallée et l'Erguel. Le jugement porté sur nos sections en septembre dernier, reste dans toute son encourageante vérité; et le plus bel éloge que l'on puisse en faire est de dire qu'elles n'ont point dégénéré. Vous serez surpris peut-être d'entendre prononcer le nom de *section de Neuveville* au lieu de *section du Lac*, comme nous nous étions plu à l'acclamer en réunion générale de 1852. Un sentiment louable a décidé nos collègues à décliner cette dénomination. En effet, ils se sont dit: « appartient-il à la patrie de Gross d'usurper un titre qui ne convient pas à elle seule? Là-bas, sur les rives pittoresques de notre beau lac, s'élève aussi une ville sœur, la patrie de Wyttenbach, de Rosius, de Neuhaus. Cette cité, aux grands souvenirs, à l'histoire souvent glorieuse, est jalouse, comme nous, de s'asseoir au banquet intellectuel jurassien; elle aussi, avant peu, aura sa section laborieuse. Ne prenons pas un nom qu'elle revendiquerait à juste titre.» En remerciant les Neuvilleois de leur patriotique abnégation, nous acceptons cet augure, et si nous en croyons des correspondances biennoises qui nous sont chères, ce vœu sera bientôt réalisé. Nous ne sommes pas sans espoir qu'une section se forme de même aux Franches-Monta-

gues, dans le voisinage desquelles demeure un sociétaire, dont vous avez apprécié depuis des années les importants travaux. Je le nommerais volontiers, si je ne craignais d'alarmer sa modestie. Ainsi, bientôt notre champ d'études embrassera tout le pays. Admirable privilège de l'intelligence d'étendre partout son domaine bienfaisant, de rallier tous les fils de la patrie sous une commune bannière, tandis qu'autour de nous, sur le même sol, un autre courant d'idées, nécessaires à débattre, il est vrai, emporte les esprits, les divise, et sème trop souvent des orages que le temps est si lent à dissiper.

La *Revue Suisse* veut bien toujours ouvrir ses colonnes aux rendus-comptes de la Société. Nous n'avons pas profité de cette faveur cette année. Un bulletin semestriel n'en a pas moins été rédigé presque en entier ces derniers mois; les occupations extraordinaires et très-nombreuses survenues alors, ont empêché le secrétaire de l'achever. Le bureau de la Société d'émulation s'étant trouvé bureau de la Société helvétique des sciences naturelles, ces dernières fonctions, vu leur importance, ont dû avoir le pas sur les premières. En agissant ainsi, nous remplissions strictement le mandat que vous nous aviez déferé, quand vous décidâtes le 28 septembre, que l'association jurassienne se réunirait à Porrentruy en 1853, pour y recevoir l'association helvétique. Vous jugerez demain si nous avons fidèlement rempli notre mission. Les rendus-comptes paraîtront dorénavant aussi exactement que les années précédentes. Ces bulletins semestriels serviront de lien entre les sections, les mettront au courant de l'ensemble des travaux, et suppléeront encore éventuellement à un échange régulier de communications entre sociétaires. Quelques journaux ou recueils périodiques ont continué d'accueillir des articles présentés à la Société. Les *Mittheilungen* de la Société d'histoire naturelle de Berne, pu-

blient toujours des *Lettres écrites du Jura* ; la feuille d'annonces de nos districts, le *Jura* , a reçu plusieurs études traitant principalement d'agriculture et d'histoire. Les *Alpenrosen* et le *Berner Taschenbuch* comptent toujours parmi leurs collaborateurs un de nos sociétaires les plus laborieux ; le succès qui couronne ses efforts n'est pas un des moindres titres d'orgueil de la Société jurassienne d'émulation.

Il ne peut encore être question de publier un *Recueil* de nos travaux. Suivant la décision prise en assemblée générale , un *Appendice* plus considérable accompagnait notre dernier *Coup-d'œil*. Le bureau s'est efforcé d'apporter une certaine variété dans le choix des études admises. Cette innovation a été bien accueillie ; nous ne négligerons rien pour donner à cette partie du *Rapport* annuel son vrai caractère d'œuvre jurassienne et de mélanges scientifiques et littéraires.

Les ressources de la Société ont consisté , comme les années précédentes , dans les contributions d'entrée des nouveaux sociétaires et dans la contribution annuelle ; celle-ci avait été fixée à 3 fr. pour l'exercice de 1853. — Les dépenses ont été plus élevées qu'en 1852, vu la plus grande extension accordée au *Rapport* annuel. A côté de l'impression du *Coup-d'œil sur ses travaux* pendant l'année 1852, et du tirage à part du travail de M. Dupasquier sur *l'enseignement élémentaire dans les collèges*, la Société a souscrit pour quelques exemplaires à la *Carte de Porrentruy* par M. E. Froté ; elle est restée fidèle au devoir qu'elle s'est imposé d'encourager les sociétaires , dans l'impression de leurs travaux , en y coopérant selon ses faibles moyens.

La Société compte en ce moment plus de cent vingt membres. Quelques personnes se sont retirées ; en revanche, on a reçu plusieurs nouveaux sociétaires. L'année

1853 ne devait pas non plus s'écouler sans avoir à déplorer la mort de l'un ou l'autre collègue. Vous vous rappelez encore, Messieurs, l'intéressant travail économique que nous présentait, à notre dernière réunion générale, M. le notaire Belrichard. Nous n'entendrons plus sa parole claire et incisive, à laquelle une longue expérience jointe à un grand savoir, donnait une véritable autorité. Jurisconsulte distingué, traitant nos questions législatives avec une hauteur et une rectitude de vues peu communes, praticien habile et éclairé, M. Belrichard ne bornait point à ce champ d'étude si vaste en lui-même, son incessante activité ; il était encore agronome, et poursuivait heureusement dans l'Erguel l'œuvre de l'amélioration de nos cultures, commencée par le doyen Morel. C'est sous ce rapport essentiellement qu'il se présentait à nous, comme sociétaire ; vous avez apprécié ses travaux à toute leur valeur. — Le second collègue, dont nous déplorons la perte, était jurassien non par le sang, mais par le cœur ; il aimait le Jura et en suivait le modeste mouvement intellectuel d'un regard aussi joyeux que les fils de nos vallées. A ce titre, et en remerciement de son bienveillant concours, vous aviez déféré le diplôme d'associé-correspondant à M. le colonel May de Buren. Le ciel n'a pas permis que nous jouissions longtemps de cette acquisition précieuse ; il avait hâte d'appeler à lui ce digne vieillard, qui avait fait de sa longue vie trois parts égales : à Dieu, à la patrie, à la science. Nous ne dirons rien ici de l'homme politique et du soldat, mais nous paierons un dernier tribut de regret au savant modeste dont la correspondance nous était si chère. Les recherches historiques, les questions d'utilité publique l'occupaient de préférence ; il y apportait une ardeur juvénile qui ne se démentit pas jusqu'à sa dernière heure. Nature loyale et franche, soit que sa main maniât l'épée ou la plume, il fut

toujours chrétien. Il pratiquait le christianisme *dans son esprit*, s'appliquait surtout au soulagement des pauvres ; aussi, le patricien de vieille race, comprenait-il le sens vrai du proverbe : « *noblesse oblige !* » Sa devise comme homme d'étude était bien celle que chacun devrait adopter. Ces paroles, qu'il nous adressait peu de jours avant sa mort, ne devraient-elles pas être dans la bouche de tout jurassien, ami des lettres et de son pays : « J'ai bien » peu de mérite à faire le peu que je fais pour l'avancement » de la science et de l'instruction, sur la seule base qui » les rendent utiles et profitables, le *christianisme tolérant* » *et pur, sans arrière-pensée ni controverse*. Je mets à » profit de mon mieux le peu de temps que Dieu m'ac- » cordera encore pour cela. »

Pardonnez, Messieurs, un sentiment pieux, qui m'entraîne peut-être un peu loin de mon sujet, mais il est si doux de se laisser aller à des souvenirs aimés ! Je reviens aux études de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1853.

II. EXPOSÉ DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Histoire.

Comme les années précédentes, les travaux historiques sont les plus nombreux. Ils ont consisté soit en œuvres originales, soit en rapports sur des productions récentes ou communiquées à la Société. La préférence donnée à cette branche d'étude s'explique. On aime à remonter le courant des âges, à connaître le passé pour le comparer au présent et en tirer des leçons pour l'avenir. Dans notre pays en particulier, la culture de l'histoire a un avantage incontestable, c'est d'exciter le peuple à mieux

consulter nos annales, et d'allumer dans les âmes l'amour de la patrie, qui n'y jette trop souvent que de pâles et timides lueurs. Loin donc de trouver oiseux ce surcroît d'études historiques, saluons-le avec joie. Dérouler nos richesses dans ce domaine étendu, n'est-ce pas prouver que le culte de la patrie est vivant dans nos vallées jurassiques ?

La première place, dans cette recension, appartient aux études ayant trait au pays. Deux communications se rapportent aux temps les plus reculés de notre histoire. M. X. Kohler vous a présenté un *Rapport* sur une livraison des *Mittheilungen* de la Société archéologique de Zurich, que nous a offerte M. May de Buren. Ce cahier consacré aux *Antiquités étrusques trouvées en Suisse*, et décrites avec cette sagacité d'observation qui distingue M. A. Jahn, nous intéressait particulièrement. En effet, si le savant archéologue appelait notre curiosité tant sur le *miroir* en métal, découvert à Avenches et représentant le jugement de Paris, que sur la jolie statuette de Junon, trouvée à Coire, il captivait toute notre attention, en nous reportant, par sa *Dissertation sur les tumulus de Grächswyl*, à la séance générale du 30 septembre 1854 où M. Muller mettait sous nos yeux le dessin d'un bronze provenant de cette localité. Cette image aux formes étranges et multiples, faisant partie d'une urne celtique, avait été diversement interprétée par la science, qui voyait une Diane chasseresse ou une Rhéa Cibèle dans cette espèce de *signum pantheum*, reproduisant les attributs de plusieurs divinités. — MM. Muller et Péquignot nous avaient déjà entretenu des antiquités du Seeland et des ruines de Petinesca; M. Rode nous parlera cette fois des antiquités de la contrée qu'il habite. *Le district de Neuveville du temps des Romains*, tel est le titre du mémoire qu'il vous a soumis à ce sujet. Puisant aux meilleures sources, dans Jahn,

de Chambrier, Meyer, complétant ces données par ses propres investigations, notre collègue arrivera à des résultats importants. Les Celto-Helvétiques ont visité ces lieux ; témoins la roche de la *Beaume*, la pierre du *Tourne-dos* aux souvenirs druidiques, Nugerol même, et les antiquités celtiques trouvées près de *Gléresse* ; les Romains aussi les ont habités, comme le prouvent suffisamment l'inscription latine de Cressier, les monnaies du Schlossberg, les établissements nombreux de cette époque, qui ceignaient le pays. Nugerol devint une ville considérable et prolongeait ses murs jusqu'à Neuveville ; des routes aussi sillonnaient ce district ; une voie romaine partant de Noidenolex, passant par Hauterive, Lignièrès, après avoir longé Nugerol, traversait la montagne de Diesse ; elle avait à Nods des embranchements menant au nord à Augusta Rauracorum, à l'est, à Petinesca. M. Rode est trop philologue pour avoir négligé les *noms des lieux* dans ce travail. A Neuveville aussi la position romaine se révèle dans la dénomination des localités. Ainsi, pendant que la « *Via de l'étra* » (*via strata*) et Nods (*nodus viarum*) aident à retracer notre itinéraire, Lignièrès (*lignarii*) et Diesse (*tesqua*, all : *Tess*), rappellent la situation des villas et l'occupation de leurs habitants. Nous ne suivrons pas plus loin notre collègue dans cette étude étymologique d'un grand intérêt. La lecture de ce travail a donné lieu à une discussion curieuse, où MM. Krieg, Hisely, Revel ont présenté aussi diverses hypothèses étymologiques.

Embrassant dans son vaste cadre tous les documents écrits de notre histoire, depuis l'époque romaine jusqu'au 14^e siècle. *Les monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle* surgissent comme un lien entre les premiers temps et le moyen-âge. Vous avez tous vu cette œuvre monumentale, qui fait le plus grand honneur à M. Trouillat et au pays. Le premier volume qui a paru s'étend jusqu'à

1260 et renferme quatre cent soixante-cinq documents, dont plus de la moitié inédits, accompagnés de notes savantes qui expliquent le texte. Dans la séance générale de 1851, notre honorable collègue vous avait déjà exposé le plan de son travail, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques historiques. M. Trouillat a reconstitué la filiation de nos Evêques, en éliminant plusieurs d'entre eux, dont les chartes ne confirment pas l'existence; il a revendiqué pour le Jura *Verteme*, qui était situé à Vermes, au val de Delémont. En face d'un ouvrage de cette nature, la tâche du critique est difficile. M. X. Kohler l'a essayée cependant, et le *Rapport* qu'il vous a présenté a été imprimé, presque à l'insu de son auteur, dans la *Gazette historique suisse*. Votre collègue, indiquant d'une manière sommaire, les richesses accumulées dans les *Monuments*, s'est attaché de préférence à l'*Introduction*; il a relevé certains détails, signalé quelques lacunes, qui, sans rien ôter au mérite du livre, l'auraient rehaussé encore, si elles eussent été remplies. M. X. Kohler a exprimé aussi le regret que M. Trouillat n'ait pas mentionné les démarches faites par la Société pour la publication du *Cartulaire*, et qu'il ait passé sous silence des travaux de sociétés comme ceux de M. Quiquerez; enfin il a discuté des hypothèses sur la bataille d'Arioviste, dans les environs de Courgenay, et sur l'époque à laquelle remonte la *Pierre-Percée*. — Quelle mine riche que les *Monuments*, et quel brillant parti n'en retirera-t-on pas? M. Wackernagel, le savant philologue bâlois, vient de nous prouver entre autres quelle lumière jette sur notre histoire l'étude du *Codex diplomaticus* de l'Evêché, dont les chartes continueront de figurer dans l'ouvrage de M. Trouillat. Son dernier mémoire *das Bischofs und Dienstmannenrecht von Basel, in deutscher Aufzeichnung des XIII^{en} Jahrhunderts*, qu'il a offert à la Société, est une œuvre capitale au dou-

ble point de vue historique et littéraire. Le monument, reproduit et commenté par lui, *diu Reht ze Basil*, est l'une des premières chartes écrites originairement en langue allemande ; de plus, il a été considéré comme renfermant les premiers éléments constitutionnels de Bâle. M. Dupasquier, dans un excellent *Rapport* s'est attaché surtout à la partie historique. Cet acte, rédigé probablement de 1260 à 1262, contient en germe les libertés communales de Bâle. L'Evêque avec ses privilèges est le point central vers lequel tout aboutit. M. Wackernagel n'oublie point les *domestici* du Prince-Evêque, dont il retrace soigneusement les attributions. — Nous ne pouvons toucher à nos vieilles annales, sans rencontrer le nom d'un de nos plus infatigables explorateurs. M. Quiquerez a ajouté de nouvelles pages à son *Histoire des monuments de l'ancien Evêché* : il nous a présenté d'abord son travail sur les *Objets d'antiquité des églises de Moutier-Grandval, St-Imier et St-Ursanne*. Après avoir exposé la composition de ces trois chapitres, notre honorable collègue a mis sous nos yeux leurs richesses ; Moutier avec son trésor mentionné dans un inventaire du XVI^e siècle, où figuraient le calice de St-Germain, les bas de St-Désiré, près de la fameuse bible d'Alcuin ; St-Ursanne avec le buste en vermeil de son apôtre, fait au XVI^e siècle. La description des sceaux de ces localités complète cette galerie artistique : on y remarque le scel de Jean, prévôt de St-Imier en 1277. — La *Notice sur quelques anciennes églises du Jura bernois* est encore le fruit de nombreuses investigations. La plupart de nos églises datent du XII^e siècle ; mais presque toutes ont été rebâties dès lors, sauf les tours. Elles adoptaient généralement la forme basilicale. L'architecte, dans chaque contrée, modelait son travail sur l'église du monastère ou de la ville voisine. Parmi les temples qui conservent encore un cachet d'ancienneté et remontent au XII^e

siècle, figurent ceux de Tavannes, de Grandval dans la Prévôté; de Courrendlin, de Courroux et de Glovelier au val de Delémont; de Charmoille, de Alle, de Dampfreux dans l'Ajoie. Ces deux communications étaient accompagnées de planches soigneusement exécutées. — Le même sociétaire nous a adressé une lettre piquante toute pleine de faits largement esquissés. C'est la description des pierriers de St-Ursanne, du XIV^e siècle, qui servirent jusqu'au XVI^e siècle au châtelain de l'Evêque, puis celle des canons pris par les Neuvilleois dans les guerres de Bourgognes. Les pierriers de St-Ursanne célébrèrent sans doute la construction de la tour de l'église, en mai 1441, par le prévôt Jean d'Esuel, dernier seigneur de Hasenbourg († 1481). M. Quiquerez a aussi dessiné ces armes jurassiennes. — Le nom de Neuveville est revenu sous notre plume. La section nouvellement fondée dans ce district, semble avoir pris à tâche d'étudier à fond son histoire et de stimuler ainsi l'émulation des travailleurs de nos vallées. M. Rode ne s'est point borné à décrire Neuveville du temps des Romains, il a poussé plus loin ses recherches. Un second mémoire intitulé : *De l'origine de Neuveville et du château de Schlossberg*, porte encore l'empreinte d'une érudition étendue. M. Rode, après une analyse des auteurs qui ont traité la matière, après avoir discuté les opinions opposées, se range à la version de M. de Chambrier, qui fait remonter la fondation de Neuveville à 1257 par Berthold, comte de Neuchâtel. Rempart élevé contre l'Evêque de Bâle, asyle ouvert aux habitants d'une contrée dévastée par la guerre, Neuveville, distinct de son faubourg reste de l'ancienne Nugerol, passa à l'Evêché en 1316, à la suite d'un contrat d'échange de propriétés entre Girard de Vuippens, et Raoul, comte de Neuchâtel. — Le même sociétaire a lu encore dans toute sa teneur le travail sur le *Classement des archives de Neuveville*, dont il avait pré-

senté des extraits à la réunion générale de 1852. — Sous ce titre : *Extraits du répertoire des archives de l'Evêché de Bâle, qui se trouvent à Porrentruy, et qui ont rapport à l'histoire de la Neuveville*, M. Revel a soumis un mémoire d'une concision lumineuse, résumant l'histoire de sa ville natale. Outre les archives de l'Evêché, notre collègue a consulté différents auteurs, notamment une « Histoire abrégée des Evêque de Bâle, » écrite en 1803, par M. le pasteur F. Imer et restée manuscrite. Ce mémoire est une véritable chronique, où sur un petit théâtre apparaissent les faits saillants de nos annales. Quels riches tableaux n'a-t-on point à dérouler depuis le VIII^e siècle jusqu'à 1797 ! Neuveville reçoit sa première lettre de franchises en 1318; couvre de ses remparts Jean de Vienne en 1367, et vingt ans plus tard, entre en combourgeoisie avec Berne; accueille Farel en 1530 et entend, le jour de Pâques, la parole du fougueux réformateur; dresse des bûchers pour conjurer les maléfices de 1607 à 1648; a ses troubles populaires (1711-1717), que l'échafaud conjure dix-sept ans pour reparaître de nouveau (1754), aussi intenses, et s'apaiser sous la main de fer de Jacques Sigismond. — M. Revel a détaché de ce drame souvent palpitant un horrible et tragique épisode : le *Procès des sorcières*, que nos Archives lui ont permis de retracer en entier. A Neuveville, comme dans le reste du Jura et dans d'autres pays, l'ignorance et la superstition immolaient force victimes; sept femmes y furent brûlées en 1634, dix en 1641 et 1642; la paix de Westphalie seule vint mettre fin à ces meurtres judiciaires. Les procédures ne révèlent aucune circonstance non habituelle à ces sortes de procès. Toujours Satan en personne apparaît sous son costume classique en pareil cas, séduit une malheureuse, lui donne un onguent propre à occire gens et bêtes, préside aux sabbats, danses et banquets offerts à ces âmes damnées. Nous

entendrons aujourd'hui la lecture de ces pages émouvantes.

La sorcellerie, cette lèpre qui rongea au cœur le XVII^e siècle, ne ravagea pas seule notre patrie à cette époque ; un autre fléau non moins terrible s'était abattu sur elle, la guerre avec tous les maux qu'elle entraînait à sa suite. Cette guerre de sinistre mémoire eut ses chroniqueurs dans nos contrées. M. Nicolet, à qui le Jura doit déjà tant de recherches utiles, nous a communiqué la copie d'un manuscrit curieux de cette époque, que lui a offert M. le curé Saucy ; c'est l'*Histoire mémorable des choses les plus signalées qui sont arrivées dans les Franches-Montagnes et lieux circonvoisins pendant les trois fléaux, la peste, la guerre et la famine, depuis 1627 à 1669, comme l'a très-bien remarqué l'honorable Guillaume Triponez, officier, du Cerneu-au-Maire*. Tout est plein d'intérêt dans ce récit simple et naïf. Journal modeste et fidèle, rien de saillant n'y est oublié. Politique, agriculture, état de la terre et des communes, chaque chose est à son lieu par ordre chronologique. Quelques données nouvelles sont à recueillir dans cette *histoire*, où Triponez fut acteur principal. Au pillage des Franches-Montagnes, en 1645, par les gens du colonel Falkstein, notre officier fut fait prisonnier avec quatre concitoyens et conduit à Benfeld, « auquel emprisonnement, nous dit-il, qui dura l'espace de vingt-trois semaines, et pour leur roimbage (rançon), il fallut 400 pistoles en pièces : et Dieu scait les peine et tourment de ces pauvres prisonniers, étant enchainés ensemble dans leur prison si étroite qu'ils ne pouvaient se coucher qu'un à la fois, et si chargés de vermine que c'était une grande pitié. » — M. Braichet, qui loin de sa patrie lui garde un bon souvenir, nous a soumis les premières pages d'un *Récit des événements auxquels donna lieu la guerre des Suédois dans l'Evêché*, d'après un manuscrit existant à la bi-

bliothèque de Lausanne. Ce manuscrit, copie, nous assure-t-on, de celui qui se trouve aux archives de Bienne, est la traduction française d'un original latin dédié au prince Sigismond de Reinach. Ce traducteur est de Porrentruy, peut-être l'avocat Guélat, auteur du *Dictionnaire patois*; il a joint à ce travail un récit des troubles de 1740 et de la révolution de 1793 dans le pays, plus un catalogue des évêques de Bâle. Nous n'avons pas eu sous les yeux le manuscrit de Lausanne; mais une copie que M. Braichet a bien voulu nous transmettre des premières feuilles de la *Guerre des Suédois* nous a paru une simple traduction du travail latin attribué à *Sudanus*. Quant à l'œuvre même de notre honorable collègue, elle sera le narré fidèle des événements de cette époque. Rectifier mainte date erronée, compléter les faits, c'est à quoi vise surtout M. Braichet. Les *Annales Bénédictines*, le comte d'Avain, Bougeant, Dunod, sont autant de sources où il puise avec succès. — L'étude de la fin du XVII^e siècle et celle du XVIII^e n'ont pas non plus été négligées. — M. Guerne vous a soumis la troisième partie de son *Histoire de la Prévôté*; elle s'étend de 1657 à 1711. La lutte, à la fois politique et religieuse, entre Berne et l'Evêque, a cessé pour faire place à une paix utile à cette contrée. M. Guerne suit d'un œil observateur le mouvement intellectuel et moral du peuple pendant cette période; chaque année apporte son tribut d'enseignements. Il y aurait bien à glaner dans ce champ, qui semble aride de prime abord. Notons seulement qu'alors l'instruction était assez florissante, le peuple déjà bon et compâtissant, témoin la collecte faite à Malleray, pour les réfugiés français à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, laquelle produisit 41 livres bâloises et 40 penaux de blé. La Prévôté, sans la Courtine, comptait huit cent vingt-et-une familles. — M. Katz nous a communiqué une pièce relative au procès

concernant l'acquit de certaines contributions de l'Evêché; ce procès entre les communes de Malleray, Sorvilier et Courrendlin et la Prévôté, fut jugé en 1790. — Deux autres communications sont encore dues à M. Quiquerez : d'une part, les plan et vue de Delémont, en 1489 et 1730, copiés d'après des pièces originales ; de l'autre, un manuscrit rédigé sous forme de chronique de 1697 à 1753 par M. Babé, de Delémont. On y trouve quelques faits intéressants pour cette localité ; le style, en outre, rend assez bien le langage et les idées des bourgeois de cette époque.

La prévôté de Moutier-Grandval a encore fourni matière à une *biographie* piquante, celle *de son dernier banneret*, *Etienne Grosjean*. M. le pasteur Grosjean, dont les études variées ne se portent pas seulement vers les sciences naturelles, a écrit *con amore* la vie de son parent. La charge de *bandelier*, nom d'origine prévôtoise, équivaldrait à celle de *banneret*, et donnait au titulaire des pouvoirs étendus, qui en faisaient pour ainsi dire le chef militaire et civil du pays ; elle était à vie et passa successivement de 1461 à 1793 à douze personnes, appartenant à six familles différentes. Les Moschard et les Grosjean alternèrent au siècle passé. Etienne Grosjean était né en 1744 ; il reçut une éducation soignée pour l'époque, fut élu bandelier en 1787 et conserva cet emploi jusqu'à la réunion de la Prévôté à la France en 1797 ; il mourut en 1810. — Le bandelier de Moutier avait vu avec douleur s'abîmer dans une révolution le gouvernement de ses ancêtres, et il détestait du fond du cœur les Français, auteurs de ce mal ; tels n'étaient pas les sentiments de cet *Abbé Lémane*, sur qui M. X. Kohler nous a lu une *esquisse biographique*. Né à Porrentruy en 1749, il fit ses études dans cette ville, embrassa la carrière ecclésiastique, remplit en cette qualité des missions importantes, puis en

1790, se mit à la tête du mouvement révolutionnaire contre l'Evêque de Bâle. Après la réunion du pays à la France, Lémane, nommé membre de la Convention, fut élu représentant du peuple aux armées de Rhin et Moselle, assista à la prise de Landau, et quitta la Convention pour passer au conseil des Cinq-cents. Ce furent là ses années glorieuses, car la mort le surprit en 1818 dans l'obscurité d'où il était sorti à une époque de tourmente. — Sous ce titre : *Biographies jurassiennes*, MM. Péquignot et X. Kohler ont entrepris la publication de notices sur les hommes marquants de nos contrées. Ils vous ont présenté les premières pages de cet album national, imprimées dans *le Jura*. M. Péquignot a dépeint la vie de la *Sœur Ostertag*, cette femme forte et énergique, joignant un grand esprit à une solide piété, qui contribua puissamment à sauver l'hospice de Porrentruy en 1795; la vie du curé *Blanchard*, le thaumaturge du val de Delémont, véritable prêtre dans le sens de l'Evangile, laissant à d'autres les luttes du monde pour ne s'occuper que de sa mission sainte, ange de charité et de douceur. M. X. Kohler, en parlant du *Doyen Morel*, n'a fait que remettre sous vos yeux un tableau vivant dans votre esprit; quel Jurassien ne connaît pas les vertus et la science de cet homme de bien? Il a de plus consacré une notice au pasteur *Gross*, qui ne rendit pas seulement de grands services dans ses fonctions pastorales, mais cultiva encore les lettres avec succès, et restera comme le représentant de la poésie française dans notre Jura au XVIII^e siècle.

Nous grouperons ici quelques études historiques, qui n'ont point eu pour objet la Suisse ou notre pays. Mentionnons en première ligne le travail long et difficile de M. Morlet *Sur la Chronologie ancienne*. Les difficultés sans nombre n'ont point rebuté notre diligent collègue; il s'est mis à l'œuvre avec courage et persévérance, et nous sem-

ble avoir réussi. Nous ne pouvons donner ici qu'une idée sommaire de cet important travail, se refusant presque à l'analyse. L'auteur établit d'abord l'impossibilité d'une chronologie ancienne, basée sur les dates du texte hébreu de la Bible, surtout dans les périodes du déluge à Salomon, et remarque la différence des dates entre le texte hébreu, le Pentateuque des Samaritains et la version des Septante. Les découvertes archéologiques en Orient, si considérables depuis un siècle, auront peut-être pour résultat d'établir cette chronologie ancienne. Il est à observer qu'en fixant 4900 à 5000 ans, au lieu de 4000 entre Adam et Jésus-Christ, on s'accorderait avec les synchronismes chinois et égyptiens. Nul doute que les découvertes ultérieures ne confirment les données de l'Écriture sainte. — M. Péquignot nous a lu un *Rapport sur les Mémoires de la Société des antiquaires de Stuttgard*, communiqués par M. Muller. Cette Société, qui compte dans son sein tous les érudits du Wurtemberg, s'occupe de la recherche des antiquités celtiques, romaines, et du moyen-âge, et veille à leur conservation. Elle publie un recueil annuel d'un grand intérêt. Signalons parmi les antiquités décrites la mosaïque de Rothweil, les tombeaux en bois de chêne provenant des Allémans, plusieurs ustensiles en bois d'une élégance remarquable, qui confirment l'opinion que les Barbares travaillaient bien le bois. Parmi les reproductions des monuments du moyen-âge, figure la jolie chapelle bysantine de Heilbrunn. — Le même sociétaire a encore présenté un *Rapport* sur le récent ouvrage de Gervinus, *Introduction à l'histoire du XIX^e siècle*. Le savant professeur a voulu relever les esprits découragés, en prouvant par les lois de l'histoire que les événements contemporains ne compromettent pas la liberté dans l'avenir. L'histoire se meut dans une direction unique, suivant des lois innées. L'antiquité, le moyen-âge et l'époque actuelle,

mis en parallèle , démontrent que partout et dans tous les temps, les peuples. pour arriver à une liberté sage, ont traversé les mêmes phases que nous. M. Péquignot termine l'analyse développée de cet ouvrage par une traduction fidèle et élégante des pages où l'auteur trace le tableau peut-être exact, mais peu flatteur, de la tendance des esprits en France, et discute les destinées de ce pays. — Enfin, M. Bernard, dans une séance de la section d'Erguel, a proposé de traiter une question qui mérite d'être débattue. « Etablir un parallèle entre les désavantages qui résultèrent de la *destruction du duché de Bourgogne*, en 1470, et de la *dissolution de la Pologne*, comme états indépendants. » Des considérations d'un ordre élevé se présentent d'elles-mêmes en abordant ce sujet. La Bourgogne était pour notre patrie un boulevard contre les envahissements de la France, comme la Pologne à l'égard de la Russie ; la Suisse n'a-t-elle pas agi contre sa propre indépendance dans ces guerres mémorables ? Nous espérons que la motion de M. Bernard sera accueillie ; elle en est digne sous tous les rapports. Pourquoi notre collègue lui-même n'en ferait-il pas l'objet d'une étude spéciale ; peu de sociétaires seraient plus aptes que lui à s'exercer sur une matière si féconde en aperçus larges, en observations judicieuses.

Littérature et philologie

La poésie a été peu cultivée cette année. Les préoccupations de tout genre dont on est assailli de nos jours ne sont guères de nature à inspirer les poètes. Nous avons cependant quelques pièces à inscrire : — d'abord des strophes bien senties de M. Bandelier en réponse à ces *Echos de Chasseral*, dont la voix aimée frappe tou-

jours nos oreilles; — une poésie *jurassienne* de M. X. Kohler, *Souvenir à la patrie*; — une ode *Aux poètes jurassiens*, pleine de grandes pensées noblement exprimées par un nouveau sociétaire, M. Krieg, dont vous apprécierez aujourd'hui encore le beau talent. — La Société, qui a ménagé un si bon accueil au gracieux auteur de la pièce *le Papillon*, entendra de même dans cette séance un morceau de notre aimable compatriote. — Par-dessus les monts Jura, la muse allemande nous tend cette fois une main fraternelle et sympathise toujours avec sa sœur de langue française. M. Isenschmid, en quittant nos vallées, nous a gardé un bon souvenir. Vous avez vu dans le *Berner Taschenbuch* de 1853, que nous a offert son savant éditeur M. Lauterbourg, deux charmantes compositions, toutes parfumées d'agreste poésie. M. Isenschmid nous a adressé le poème qu'il a composé *sur l'entrée de Berne dans la Confédération*, à propos de la dernière fête nationale de Berne. «Ce poème, nous dit l'*Emulation*, est en six chants, à la façon presque de ceux de nos poètes guerriers, des *Schlachtdichter* de la Confédération au XIV^e et au XV^e siècle, dont plus d'une strophe reproduit l'allure dégagée, énergique, le ton mâle, plein d'une vigueur naïve et qui va au cœur même dans ses aspérités. »

Les *Alpenrosen* de 1853 renferment l'*Excursion dans l'Ajoie* de M. Isenschmid. Malheureusement, cette page à nous bien chère a subi des changements notables, à l'insu de son auteur : la partie biographique et même historique de ce beau travail, a disparu en majeure partie sous l'implacable ciseau de l'éditeur. — M. Péquignot nous a rendu compte de ce recueil, il en a même détaché pour nous le soumettre, un intéressant morceau sur l'expédition des Français dans les cantons primitifs en 1799. Cet épisode est tiré du *Voyage dans le Muottathal*, par M. A. Feierabend.

Deux travaux se rapportent à l'*Histoire littéraire* proprement dite de l'ancien Evêché. M. Bandelier nous a lu une *Notice* très-intéressante et semée de traits piquants sur l'historien *Abraham Bosset*. La famille Bosset vint se fixer à Neuveville en 1530. Abraham y naquit et y était pasteur au milieu du XVII^e siècle. Un peu libre penseur, esprit remuant, enclin à la satire, Bosset se distingua par son hostilité contre le Prince. L'histoire était dans ses mains habiles une arme qu'il maniait au profit des idées libérales. Condamné à une punition de deux mille couronnes, puis à l'exil (1566), pour la fougue de ses prédications, il mourut à Neuveville peu après son retour dans sa patrie, en 1567. Bosset fut un historien fécond ; l'histoire ecclésiastique et politique de la Suisse, surtout celle de son pays, l'occupèrent principalement. L'*Histoire des antiquités de l'Evêché de Bâle*, fut son principal ouvrage ; Haller et Ruchat mentionnent aussi son *Histoire de l'Evêché*, production hardie, dont l'autorité épiscopale fit disparaître jusqu'aux moindres traces. — M. Braichet nous a révélé l'existence à la Bibliothèque de Lausanne, de l'œuvre d'un écrivain jurassien, dont le nom même nous était inconnu, *Jean Jacquelin, notayre, bourgeois de Pourrentruy*. M. Al. Favrot a bien voulu nous adresser une analyse complète du *Propugnacle de l'Europe, ample et véritable description de la célèbre et très-renommée Isle Africaine de Malte*, etc. Bien des traits curieux sont épars dans ce volume, qui ne s'arrête point à la topographie de Malte, mais retrace tout l'historique de l'ordre jusqu'au grand-maître de Vignacourt (1601), Arbogaste de Andelau (1607), étant grand-prieur de la nation allemande. Mais ce qui nous intéresse principalement, c'est, d'une part, « la *translation françoise* quoique de bas et rude style, » monument écrit de notre langue au commencement du XVII^e siècle ; de l'autre, les données fournies sur Jacque-

lin; il écrivit son livre à Porrentruy, et la dédicace, qui porte la date du 8 février 1611, est à l'honneur du « généreux et valide seigneur Jean-Christophe Schenck de Castel, seigneur de Mannertzhoffen, grand-maître d'hôtel de Mgr l'Evêque de Bâle. » On doit encore à Jacquelin le *Trésor polyglotique*, imprimé à Francfort, en 1603.

Une seule étude *philologique* a été présentée, encore se rapporte-t-elle aux idiômes populaires. M. Philibert-le-Duc, ayant adressé à M. X. Kohler deux poésies en patois bressan, *Margeta* et *le fil de la vierge*, celui-ci fit un *Rapport* sur ces deux pièces. *Margeta* écrite par Brossard de Montaney, auteur des *Noels bressans*, est une idylle villageoise, pleine de simplicité et de fraîcheur; elle a fourni matière à un rapprochement linguistique entre le patois de l'Ajoie et le patois bressan, qui ne sont pas sans une affinité qu'explique le *roman*; un tableau comparatif des noms de ces idiômes vient à l'appui de cette assertion.

Philosophie et éducation.

La *philosophie* proprement dite n'a pas été l'objet d'études spéciales. Cette lacune nous rappelle l'activité de MM. Fallet et Isenschmid, quand ils vivaient au milieu de nous. Deux travaux cependant peuvent être classés sous cette rubrique, parce qu'ils y touchent de quelque côté. M. X. Kohler vous a présenté la récente publication de notre honorable collègue, M. Saintes, intitulée *Considérations sur la crise actuelle dans l'église réformée de France*. Une haute impartialité, jointe à un point de vue élevé, distingue cet écrit d'un style large et chaleureux. L'auteur, en traitant ce sujet d'une manière lumineuse, invite les communions chrétiennes à vivre entre elles en bonne harmonie. M. Saintes a fait paraître dernièrement encore des

Etudes critiques sur les trois pastorales adressées à Timothée et à Tite, et attribuées à l'apôtre Saint Paul; il termine en ce moment son *Histoire des libres penseurs*. — M. Houriet dans son *Etude sur les coutumiers du Jura* explore un champ nouveau pour nous, et qui, nous l'espérons, sera désormais cultivé par plusieurs sociétaires. Ce premier travail de *jurisprudence nationale* nous prouve l'intérêt qui s'attache à des questions encore vitales. M. Houriet divise son étude en deux parties, l'une générale, comprenant les documents renfermés dans les coutumiers, l'autre spéciale, consacrée à l'examen des dispositions éparses méritant de fixer l'attention. Le premier coutumier dont il s'occupe (il y en a neuf pour le Jura) est celui d'Erguel qui date de 1556. Notre laborieux collègue passe d'abord en revue les dispositions ayant trait à la dîme, aux corvées, aux crimes et à leur répression. L'Erguel avait quatre notaires, cinq tribunaux, un tribunal d'appel. M. Houriet a tracé ensuite un tableau curieux, comme peinture de mœurs, du différent en 1663 entre les Erguélistes et le châtelain Henri Thellung, homme en place, prenant bien ses aises, entendant bien l'autorité à son profit, plus soucieux de ses propres affaires que de celles du pays.

En abordant l'*Education* nous entrons de suite dans la polémique. Les sociétaires n'ont pas oublié la réunion générale de 1851, où M. Péquignot nous exposa ses vues sur la *décadence des études* à l'époque où nous vivons. M. le Dr Mouston, président de la société de Montbéliard, assistait à notre séance; il releva le gant jeté à notre siècle et soutint la thèse contraire dans une réunion de l'association Montbéliardaise. M. le pasteur Gobat parait à son tour dans la lice, et avec des armes bien trempées, se porte le second de notre honorable collègue. Je me garderai bien d'être juge de camp en pareil combat; ma tâche de simple rapporteur me le défend; puis, enfant du XIX^e siècle, je

risquerais de n'avoir point l'impartialité voulue pour rendre un jugement équitable et sans appel. Le travail de M. Gobat, élégamment écrit, riche en faits, embrasse la question sous toutes ses faces. L'auteur constate les influences qu'exercent sur l'homme, tant au physique qu'au moral, l'éducation, l'état, le climat, le genre de vie, le gouvernement, la religion même. M. Gobat trouve aussi l'éducation actuelle vicieuse, sans harmonie avec la nature. — Quittons les régions spéculatives pour le côté pratique. M. Joset nous a présenté trois *tableaux* faisant partie de sa *Méthode de lecture*; ils servent à apprendre à lire et à écrire simultanément: toutes les difficultés y sont vaincues. Cet habile instituteur, que nous avons déjà jugé à l'œuvre, commence l'enseignement par les sons simples, puis on passe à la combinaison des sons avec les articulations, ce qui facilite à l'enfant l'écriture et l'orthographe. L'examen de cette méthode, appelée à porter de bons fruits, a été confié à une commission de sociétaires, chargée de nous faire un rapport à cet égard. — M. Dupasquier nous a soumis le *Rapport* qu'il a été chargé de rédiger par le corps enseignant du collège de Porrentruy sur le *plan d'études* pour l'enseignement moyen, demandé par la Direction d'éducation. Ce programme, soigneusement élaboré, diffère peu dans sa substance des projets de réorganisation de nos collèges, présentés au gouvernement en 1844 et 1849; quelques modifications y ont été apportées dans la division des sections classique et réelle. — Vous entendrez aujourd'hui la lecture des *Observations* envoyées à la même autorité par M. Villemain, directeur du collège de Delémont.

Il me reste à vous parler d'une démarche faite par la Société en faveur d'un établissement d'instruction publique jurassien; comme cette démarche a été diversement interprétée depuis, que l'opinion s'en est emparée et que le dé-

bat , soulevé dans une intention pure et en dehors de tout parti , a insensiblement été porté sur un terrain qui n'est pas le nôtre , il importe , Messieurs et chers collègues , de vous exposer notre ligne de conduite et de vous convaincre que nous n'avons agi que selon notre droit et notre devoir. Pardonnez-moi si j'entre dans quelques détails ; ils sont essentiels , vous en jugerez. Le 23 mai parut un *Projet de décret sur la suppression de l'école normale du Jura* , projet qui détruisait cet établissement en le remplaçant éventuellement par des bourses à accorder aux jeunes gens qui se destineraient à la profession de régent. Le 28 mai suivant , il y eut Société d'émulation , et le secrétaire fit la motion de voter une adresse au gouvernement pour retirer ce projet. M. Kohler basait cette motion sur les services rendus par l'école normale , ceux qu'elle est encore appelée à rendre , la pensée généreuse qui avait présidé à sa fondation , la nécessité pour le Jura de posséder une école supérieure pour former des régents. Si inattendue que fût cette motion , justifiée par l'art. 4 de notre *Règlement* , elle fut accueillie à l'unanimité , et il fut résolu de traiter à fond cet objet dans une ou deux séances extraordinaires , auxquelles tous les sociétaires seraient convoqués par lettres. Cela eut lieu ainsi. Le premier juin , la société discuta longuement sur cette matière ; elle posa d'abord en principe que conformément à l'art. 4 tout esprit de parti serait banni du débat , puis que l'on s'occuperait du maintien de l'École normale en elle-même , abstraction faite des localités et des modifications que l'autorité jugerait convenable d'apporter à son organisation actuelle. L'auteur de la motion et le bureau soutinrent l'opinion que la pièce devait émaner de la section de Porrentruy , non du comité central , agissant comme Société jurassienne ; mais ils se rallièrent à une opinion contraire devant l'assurance d'un honorable collègue erguéliste , que sa section approuverait

la démarche en nom collectif. Une commission composée de MM. Kohler, Péquignot, Dupasquier fut chargée de rédiger un projet d'adresse au gouvernement. Ce projet fut discuté le 8 juin, et une autre commission, dont faisaient partie MM. Thurmann, Lombach et Choffat eut pour tâche d'examiner encore la rédaction de la pièce et d'en soigner l'expédition. Toutes ces décisions furent prises à l'unanimité; plus des deux tiers des sociétaires bruntrutains assistèrent aux séances. Vous avez eu connaissance de ce *Mémoire*, imprimé aux frais de quelques sociétaires et dans des circonstances que le bureau jugea opportunes pour le faire selon le mandat qui lui en avait été confié. Il est inutile d'analyser ici cette pièce, qui retrace l'histoire de l'Ecole, fournit la statistique des élèves, réfute les assertions erronées de M. le conseiller d'Etat Parrat, relatives aux dépenses de cet établissement, expose les services qu'elle a rendus, annihile les griefs qu'on articule contre elle, et établit les motifs qui militent contre une destruction regrettable. La Société, après maintes démarches dans un but utile, aurait-elle pu, en vue de l'art. 4, se taire en face du projet du 25 mai? N'a-t-elle pas mieux fait de s'adresser directement à l'autorité supérieure, à laquelle depuis sept ans nous avons déjà eu recours avec succès, notamment pour l'impression du *Cartulaire*? Puis, ne pouvions-nous en toute confiance présenter notre humble requête, quand à la tête de la Direction d'éducation, se trouvait placé le citoyen distingué qui si longtemps présida la section d'Erguel. Oui, Messieurs, notre requête digne et réfléchie aura, nous l'espérons fermement, un aussi bon résultat que telle demande antérieure de moindre importance. Nous sommes dans le vrai, dans le juste, pourquoi douterions-nous du succès? Vous comprendrez pourquoi la société, se bornant à sa démarche officielle, n'a pas répondu à toutes les in-

terprétations, à toutes les attaques dont le *Mémoire* a été l'objet : nous n'avons pas à rendre compte aux partis d'une adresse à l'autorité. Mais notre silence ces derniers temps nous a soumis à une rude épreuve ; il nous a forcé de laisser sans réponse jeter l'insulte à la mémoire du grand avoyer Neuhaus, caractère supérieur malgré ses fautes. Je vous le demande, Messieurs, aucun de vous pense-t-il que le rôle assigné dans l'avenir par M. Neuhaus à notre patrie, se résumât dans ces mots : « La Suisse mettra en pratique le dogme socialiste de la solidarité des peuples, et offrira le sang de ses enfants en holocauste à toutes les révolutions. » Le seul regret qu'a dû nous causer la publication du *Mémoire*, c'est en rappelant le souvenir de l'avoyer Neuhaus, d'avoir involontairement provoqué de nouvelles attaques contre cette gloire jurassienne.

Vous excuserez, Messieurs, cette longue digression, qui nous a paru nécessaire. J'ai hâte de revenir aux autres travaux de la Société.

Sciences physiques et naturelles.

La *géologie* est toujours la science à la mode dans nos vallons jurassiques. Leur aspect seul suffit pour nous expliquer cette prédilection. A la tête des travailleurs qui se livrent à cette étude, il faut toujours placer le digne président de notre société, M. Thurmann. Il nous a d'abord présenté deux nouvelles *Lettres du Jura*, adressées aux *Mittheilungen*, de Berne. Dans la première, *sur les terrains tertiaires d'Ajoie*, et qui offre l'ensemble des premières données réunies jusqu'à ce jour, il conjecture par l'énumération des genres et espèces fossiles de Cœuve et de Miécourt, que les terrains de ces stations appartiennent

à l'époque du calcaire grossier ; la seconde roule sur la faune de l'*albien* (grès vert), de Renan , unique point du Jura bernois où ce terrain a été observé jusqu'à présent, et remarquable comme limite orientale extrême de sa distribution dans les chaînes jurassiques. M. Thurmann énumère une trentaine d'espèces, dont l'ensemble est entièrement celui des stations bien connues de Ste-Croix , Morteau, la Perte-du-Rhône, etc. — M. Thurmann a encore mis sous nos yeux une suite de *fossiles du calcaire tertiaire inférieur*, récemment découvert aux environs de Courgenay, par M. de Lalande et recueillie par M. Gressly. Ce calcaire s'étend sur une assez vaste surface entre Courgenay, Courtemaury et les buttes de Plainmont-dessous; il repose sur le *nagelfluh* jurassique, auquel il se lie étroitement ; il est recouvert par diverses assises de molasse tendre, qu'on voit dans les carrières de la butte ci-dessus indiquée, et qui renferment des empreintes végétales. Il est jaune, tenace, silicifère, très-chargé de fossiles où se distinguent des *Natica* et *Pectunculus* de grande taille. C'est exactement le calcaire jaune de Brislach avec toute sa faune, mais plus riche encore. — Le même sociétaire a de plus présenté la *carte des environs de Porrentruy*, par M. Froté, *coloriée géologiquement* dans le but spécial de l'étude du terrain portlandien subdivisé en trois groupes : virgulien, ptérocérien et astartien. Cette carte est destinée à être présentée demain à la Société helvétique. — M. Gressly nous a soumis des *coupes géologiques* fort détaillées d'une partie de la chaîne jurassique du Passwang, dans la vallée de Beinwyl, canton de Soleure. Ces coupes exécutées l'hiver dernier par ordre de la commission du tunnel projeté au Passwang, embrassent le flanc méridional de la chaîne et la suite non interrompue des strates des trois groupes jurassiques supérieurs jusqu'au *lias*. Les coupes levées avec une exactitude ri-

goureuse, ayant été étudiées pied par pied, n'intéressent pas seulement les géologues, auxquels elles fournissent des données précises, mais encore les entrepreneurs de tunnels et les ingénieurs qui s'occupent de tracés de routes ou de galeries à travers les terrains indiqués. M. Gressly termine son travail en désignant le développement du tunnel, qui sera de 1815 pieds, et en consignant sur quelle étendue celui-ci coupera chacun des terrains jurassiques. Les coupes présentées par M. Gressly ont été dessinées géométriquement avec beaucoup de soin par M. Jules de Lestocq. — M. Greppin consacre toujours ses loisirs à la géologie; dans une séance de la section de Delémont, il a démontré par la production d'un assez grand nombre d'*Helix*, que ce fossile, regardé jusqu'ici comme caractérisant les marnes bigarrées du *tertiaire nymphéen* supérieur, se retrouve cependant dans des bancs de calcaire d'eau douce des étages plus élevés. C'est ce que prouvent des fossiles identiques trouvés dans le calcaire d'eau douce de Recollaine et dans les marnes rouges, dites à *Helix rubra*, à Undervelier. Dans les mêmes marnes, sur la colline de Chaux, M. Greppin a rencontré une variété plus petite de ces *Helix*. — Un autre sociétaire de Delémont, M. Quiquerez, nous a adressé plusieurs *communications géologiques*, d'autant plus importantes, que toutes sont le résultat de travaux géométriques avec échelles, condition qui manque trop souvent aux données géologiques fondamentales. C'est d'abord *une coupe du crêt corallien*, derrière Soyhières, qui met parfaitement en évidence le fait, si fréquent dans le Jura, de la croissance de l'angle d'inclinaison des couches d'un massif traversé horizontalement; phénomène dû à ce que l'ensemble du massif est recourbé et n'est point traversé, selon la normale, à sa courbure; — ce sont encore deux coupes, l'une de *Develier-dessus*, l'autre de *l'entrée des Roches de Courrendlin*, rendant compte du

rabattement extérieur de portions du massif portlandien sur le sidérolitique et le calcaire, avec série stratigraphique de ce dernier ; — enfin, c'est un plan et deux coupes du bassin de Bellerive, à l'appui d'un *Mémoire sur le Keupérien supérieur* de cette localité. Au point de vue orographique, ces coupes mettent en évidence le déjettement de la chaîne vers le nord. Quant aux terrains, la *Notice* dont M. Thurmann nous a fait un résumé, fournit de nouvelles données positives sur la stratigraphie du keupérien supérieur, données importantes, eu égard surtout à la recherche des gypses. — Les terrains *tertiaires*, étudiés à Porrentruy par M. Thurmann, à Delémont, par M. Greppin, l'ont encore été par M. Grosjean, dans la vallée de Tavannes. Ses investigations ont porté principalement sur la petite vallée latérale de la Trame, entre le Fuet et Saule. Il y a découvert une colline tranchée, de manière que l'on peut facilement en distinguer les couches ; il a constaté le fait surprenant que les dépôts *tritonien*s (de la molasse) se trouvent séparés par un dépôt *nymphéen*, ce qui ferait croire que d'abord il y eut un lac salé, qui forma un dépôt tritonien, puis un lac d'eau douce et enfin encore un lac salé : opinion que jusqu'à présent les géologues n'ont point partagée. M. Grosjean a mis sous nos yeux des coupes de la colline en question, ainsi que des fossiles trouvés dans les dépôts tritonien et nymphéen.

Si M. Thurmann a une préférence marquée pour la *géologie*, il ne néglige pas pour autant la *botanique*. Chacun se rappelle les *floraisons extraordinaires* des mois de décembre et janvier de l'hiver dernier. Notre honorable Président nous a présenté un tableau de ces floraisons à Porrentruy : plus de cent espèces ont fleuri. Mais il résulte d'un examen attentif de ces floraisons, que la grande majorité ne sont que des espèces *autumnales* ou *æstivales*, qui ont plus ou moins imparfaitement continué leur flori-

son, sans avoir passé de période hybernale, tandis que le nombre des plantes printanières y est relativement petit. Des notices reçues de plusieurs parties du Jura et des pays voisins, et au dépouillement desquelles se livre M. Thurmann, donneront lieu à un rapport comparatif, qui vous sera présenté. — M. Montandon nous a communiqué un *Mémoire* intitulé *Topographie botanique du Michelfeld*. Il était intéressant de réunir en un groupe spécial pour l'usage des herborisations la florule de cette localité, célèbre dans l'histoire de la botanique suisse, comme station d'espèces rares. C'est ce qu'a fait notre laborieux collègue; il a constaté l'état actuel de la flore du Michelfeld, assez modifié du reste par la mise en culture, depuis le temps de Bauhin, puis de Haller.

Deux communications ont eu trait à la *Météorologie*. M. A. Béchaux a eu l'obligeance de nous transmettre une *observation* sur un *arc-en-ciel lunaire*, vu le 29 septembre dernier à sept heures et demie du soir, de la route de Bonfol sur la forêt de Cœuve. Sur un fond de nuages noirs, la bande lumineuse à sa base nord diminuait en largeur et en blancheur, en s'élevant et en s'arrondissant vers l'ouest, où elle était à peine visible. Le même soir, à huit heures et demie, un même arc-en-ciel, moins lumineux que le premier, fut observé à Porrentruy, dans la direction de Thédoncourt. — M. Thurmann a présenté à la Société de la part de M. Blanchet, un *Mémoire sur le phénomène de la grêle*, dans le canton de Vaud, avec une carte de ce canton, indiquant certaines habitudes de distribution de ce météore. M. Blanchet invite les observateurs en Suisse, à recueillir des données de ce genre. — M. Thurmann nous a communiqué à cet égard une lettre de notre collègue, M. Jolissaint, signalant un ensemble de faits, qui prouveront qu'également en Ajoie, il existe des

régions à grêle, ce qui serait même de tradition chez nos agriculteurs.

Les *mathématiques* sont toujours représentées, grâce à un sociétaire, dont l'absence occasionnée par une circonstance fâcheuse, laisse un grand vide dans nos rangs. Nous devons à M. Durand une *Analyse* assez étendue et très-bien faite d'un *Mémoire* de M. Schaller, de Besançon, sur *une nouvelle méthode plus expéditive pour effectuer les opérations principales de l'arithmétique*. Cette méthode, souvent ingénieuse, est plus belle en théorie qu'en pratique. Parmi les procédés indiqués, quelques-uns sont déjà connus et mis en usage, notamment au collège de Porrentruy; d'autres allongent les opérations loin de les diminuer, ou ne peuvent être employés avec profit que dans le cas où l'on n'opérerait que sur peu de chiffres, ce qui ne simplifierait pas le calcul de beaucoup.

L'*Agriculture* n'a pas été l'objet d'études aussi suivies que le réclameraient les besoins du pays. M. Belrichard, dans la dernière séance à laquelle il assista, lut un intéressant mémoire sur un sujet agricole; la mort l'a surpris avant qu'il nous en eût envoyé le résumé. — Sous ce titre: *De l'influence des pâturages sur la culture dans le Jura*, M. Prêtre nous a lu un travail intéressant, résultat de l'expérience qu'on a faite à Boncourt, district de Porrentruy. Il compare les récoltes obtenues sous les princes-évêques, le régime français, et de nos jours. Les pâturages ont disparu maintenant de cette commune; le produit des terres a triplé comparativement à l'époque où ils existaient encore. M. Prêtre regrette que dans nos campagnes l'on ait trop abandonné la frugalité et la simplicité de nos pères, plus en rapport avec le bien-être du pays; il voudrait que les pâturages ne fussent conservés que pour le bétail d'un à deux ans, que l'on cultivât d'avantage les herbes artificielles et les naturelles et que l'on

s'appliquât à la fabrication du fromage, précieuse ressource pour le pays.

Pourrions-nous compter parmi nous MM. Marchand et Amuat, et ne point voir la *Sylviculture* étudiée. Le premier nous a adressé deux travaux : Le *discours d'ouverture* qu'il a prononcé à la réunion de la Société des forestiers suisses, à Interlaken, en 1852, et un *Mémoire* à la direction des finances du canton sur les rapports entre la production et la consommation des bois. — M. Péquignot nous a présenté une *Revue* des différents mémoires sylvicoles de M. Marchand, et du *Rapport* lu à la réunion de Courtelary. Dans les premiers travaux de notre honorable collègue, la question économique des forêts avait été traitée principalement au point de vue *théorique* et *climatologique*; dans celui-ci une autre preuve, sans réplique, est employée, le langage des chiffres et des faits. Pour remédier à la disette de bois, M. Marchand propose l'ensemencement des forêts sur les hauteurs, la conversion en terres arables des forêts de la plaine; on atteindrait ainsi un double but, météorologique et financier. Il serait à désirer qu'une loi fédérale fût élaborée sur la police des forêts.

Nous n'avons point eu d'*études médicales*, proprement dites. M. le D^r Berret a lu la première partie d'un travail sur les *devoirs du médecin*. Il s'est attaché à exposer la haute mission du médecin et les obligations qu'elle lui impose. Cette science a des modèles que l'on peut suivre avec orgueil : si Hippocrate est un type de patriotisme, Desgenettes en est un de dévouement.

Dans les *Rapports* antérieurs, nous avons mentionné quelques compositions ayant pour but de populariser la science. A ce genre d'études se rattache un travail bien écrit de M. le D^r Tièche, sur la *Physique*. Il a expliqué les motifs d'une chaleur plus forte dans les bas-fonds que sur les hauteurs et pourquoi les isolateurs des télégraphes

électriques étaient de verre, et non d'une autre matière. Des notions de cette nature gagnent à être répandues dans un pays assez retiré et éminemment industriel comme le vallon de St-Imier.

Sous la rubrique *Statistique*, nous classerons quelques autres études, qui n'entrent pas tout-à-fait dans les branches sus-mentionnées. M. Durand nous a lu un *Rapport* sur une brochure de M. Riondey, intitulée : *Nomenclature géographique des communes, hameaux, etc., du département du Doubs*. Ce travail, auquel une carte peut suppléer très-facilement, offre une donnée qui vient cependant en aide à celle-ci, l'indication par coordonnées de la position inconnue d'un lieu, dont le nom serait écrit sur la carte en très-petites lettres, de sorte que cette indication est d'un bon secours pour le trouver sans trop de recherches. — M. Péquignot a exposé le plan d'une *Statistique du Jura*, dont il propose la rédaction à la Société. Cette *statistique*, puisée aux meilleures sources, soigneusement indiquées par notre collègue, comprendrait trois parties distinctes, *physique, politique et commerciale*. La première embrasserait ce qui concerne les *terres* : superficie, agriculture, influences diverses sur la nature du sol, etc.; la *population*, ses phases, maximum et minimum, etc.; le *bétail*, causes de son augmentation, élève, rapports avec la population. La seconde, *l'organisation politique*, sous le rapport historique, établissements, vie intellectuelle, comparaison avec les voisins. La troisième retracerait le développement actuel du commerce et de l'industrie, leurs rapports avec les habitants, le sol. La Société a pris en considération la proposition de M. Péquignot, tout en regrettant de ne pouvoir, faute de moyens d'exécution, s'occuper immédiatement de ce projet. — M. Fritz Imer, le laborieux secrétaire de la section de Neuveville, a donné lecture d'une *Critique du projet de loi contre les mariages*

irréfléchis au point de vue de l'économie politique. Vous savez quelle est la teneur de ce projet, qui fixe un âge pour le mariage, et taxe à quarante francs les personnes qui y contreviendraient. Notre collègue se demande d'abord si la loi atteint son but d'obvier à l'accroissement de la population, l'une des causes du paupérisme dont souffre le canton ? il ne le croit pas. La nature ne se laisse pas décréter. Les mariages irréfléchis se contractent surtout parmi les classes peu instruites pour lesquelles la loi ne sera pas un frein. Cette loi n'est pas en rapport avec les lois naturelles ; elle est contraire à la morale publique et n'offre point d'utilité. C'est d'ailleurs un principe d'économie politique que « la population tend à se mettre au niveau des moyens d'existence. » Plutôt que d'employer la répression, il vaudrait mieux agir sur le peuple par la voie de l'éducation et de la moralisation. — M. Lombach nous a soumis les statuts de la Société de secours et de patronage de St-Imier, que préside notre honorable collègue, M. Bernard ; il désirerait qu'à Porrentruy, on avisât aussi aux moyens de supprimer le *paupérisme* : il présentera des observations ultérieures à ce sujet. — Le même sociétaire nous a donné d'intéressants détails sur la découverte près de Renan, de magnifiques *stalactites*. Plusieurs avaient de trois à quatre pieds de longueur et pesaient un quintal. M. Lombach en a mis sous nos yeux quelques-unes destinées au collège, et qui sont d'une belle conservation.

Beaux-Arts.

M. E. Froté, dont la *Carte des environs de Porrentruy*, a paru cette année, s'occupe toujours, de concert avec M. Joset, du *Relief de Porrentruy*. M. Joset vous présentera, dans la séance de ce jour, la majeure partie de ce

travail, qu'il vient d'achever ; il est d'une exactitude rigoureuse. Vous jugerez des soins apportés à cette œuvre bruntrutaine et de sa valeur artistique. — M. Schirmer nous a présenté la lithographie d'une esquisse du *Mercur* de Monterrible. — Une *vue de Porrentruy*, dessinée et coloriée par le même sociétaire se fait remarquer par sa fidélité.

Une nouvelle branche d'études a été cultivée en 1853, la *sculpture*. Nous nous félicitons de cette innovation. L'albâtre de Monterrible se prête admirablement à ce genre de travail ; nous en avons eu des preuves à Porrentruy. M. Sponer nous a présenté trois *médallions* confectionnés avec cet albâtre. Les portraits, d'une ressemblance frappante, se distinguaient encore par la délicatesse du ciseau de l'artiste. — La même matière a servi à M. Schirmer pour sculpter trois *canopes* égyptiens avec hiéroglyphes et un *vase antique* avec reliefs, d'après des dessins, et en gardant la réduction et les proportions voulues ; — à M. Schmidt pour sculpter une *main* de femme, presse-papier d'un excellent goût et d'un travail achevé. M. Schmidt nous a soumis en outre deux *camées* représentant une rose et une tête antique, en ivoire, d'une finesse d'exécution remarquable.

III. DONS AUX COLLECTIONS SCIENTIFIQUES.

Une seule décision importante a été prise, cette année, par la Société ; comme nous en avons déjà parlé, nous passerons de suite aux dons adressés, soit à la Société, soit par son entremise, aux collections scientifiques, pendant l'année 1853. Nous inscrirons, comme toujours, les noms des généreux donateurs, en les priant d'agréer, au nom de la Société, nos sincères remerciements. Ce sont, pour la Société, outre les envois des Sociétés suisses, MM. El-

esser, May de Buren, de Sturler, Lombach, Philiberte-Duc de Bourg-en-Bresse, Isenschmid, Lauterburg, Wackernagel, Bovet bibliothécaire à Neuchâtel, Scholl; les six derniers nous ont offert leurs récents ouvrages; MM. Blanchet de Lausanne, Thurmann, Nicolet, Chevrollet, Pirola de Milan, pour la bibliothèque; M. Lombach, pour le cabinet de minéralogie; MM. Gressly, de Lalande, pour le médaillier. Accordons une mention spéciale aux dons les plus importants. M. l'ancien conseiller d'Etat Elssesser, nous a offert, outre quelques ouvrages, la *Vierge aux poissons*, de Pelé, l'artiste jurassien. — Le don de M. Thurmann consiste en un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels, le *Magasin naturhistorique de Hoepfner* de Bienne. Nous devons à M. Nicolet une collection de *sceaux de Valangin*, moulés en plâtre; — à M. Pirola, son grand *Dictionnaire technologique et philologique italien*.

IV. RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ.

Les relations de la Société se sont accrues encore en 1853. Quelques associations suisses, avec lesquelles nous n'étions pas en rapport, font avec nous un échange de travaux. Ce développement ne peut manquer d'être utile à notre œuvre jurassienne. La *Société archéologique de Bâle* nous a envoyé le V^e cahier de ses *Mittheilungen*; la *Société d'Histoire suisse*, le IX^e volume de ses *Archives* et les VI^e et VII^e livraisons de ses *Regestes*; la *Société des antiquaires de Zurich*, la XVII^e livraison de ses *Mittheilungen* et le VIII^e *Rapport*, sur son œuvre; la *Société de belles-lettres de Genève*, son *Recueil* autographié de 1851 et 1852; la *Société des sciences naturelles de Neuchâtel*, son *Bulletin* de 1847 à 1852; la *Société d'histoire de Berne*, le premier semestre de la *Gazette historique suisse*. Ajoutons encore

que la *Société des sciences naturelles de Berne* a donné à la bibliothèque de Porrentruy, le dernier volume de ses *Mittheilungen*.

Nous sommes heureux de ces relations nombreuses avec la mère-patrie. En fixant Porrentruy pour la réunion de notre société, la veille de la réunion de la Société helvétique, vous avez eu pour but de cimenter toujours plus cette bonne harmonie entre les frères d'un même pays, de vous inspirer à ce foyer de lumières, toujours vivace sur notre sol; la vie intellectuelle jurassienne gagnera à cet heureux contact; elle puisera de nouvelles forces dans cet encouragement donné à nos modestes travaux par une association distinguée, l'honneur de la science et de la patrie.

La Société jurassienne d'émulation continue à nouer des relations extérieures. Elle entretient notamment des rapports suivis avec la *Société d'émulation de Montbéliard*. En mai dernier, une députation de Porrentruy assista à la séance générale de cette association; elle y reçut cet accueil cordial, qui nous fut ménagé, dès le premier jour que nous tendîmes à nos bons voisins une main fraternelle. Cette société-sœur nous paie de retour; aujourd'hui déjà, un de ses délégués est assis au milieu de nous; demain, une députation nombreuse renforcera notre cohorte jurassienne et assistera à la réunion de la Société helvétique.

Je termine enfin ce long rapport. Messieurs et chers collègues. Je ne saurais trop le répéter: quelle joie intime n'éprouvons-nous pas en ce jour bien cher à nos cœurs, et dont le lendemain nous sera plus cher encore? Les années précédentes, nous demandions à l'avenir de faire prospérer notre œuvre, et le Ciel nous accorde déjà au-

delà de nos désirs. Qui aurait dit, il y a six ans, quand douze d'entre nous jetaient les bases d'une association jurassienne, que celle-ci étendrait bientôt son réseau salutaire sur tout le pays? Qui aurait dit, en septembre 1849, lorsque nous ouvrons la série de nos modestes séances annuelles, que, quatre ans plus tard, il nous serait donné de recevoir, dans notre Jura, la Société helvétique? Eh bien! si nous voulons que notre œuvre prospère, imitons cette Société. Aimons notre patrie comme les citoyens qui la composent; ouvriers infatigables, efforçons-nous de marcher sur les traces des hommes de science qu'elle compte dans son sein; si l'orage gronde, comme elle, laissons-le passer, et sous un ciel plus serein, nous nous retrouverons toujours amis, toujours actifs, pour l'avancement de notre Jura, ce pays aimé, dont le bonheur est le nôtre. OUI, L'AVENIR INTELLECTUEL, LA PROSPÉRITÉ CONSTANTE DU JURA, tel est notre mot de ralliement et la devise de la Société jurassienne d'émulation.

X. KOHLER.
